**[53:A:11]**

**Jugement**

[*no du dossier de la cour*]

COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

MONSIEUR LE [*ou* MADAME LA] Le [*jour*] [*date*]

JUGE [*nom*]

[*intitulé de l'instance*]

[*sceau de la cour*]

JUGEMENT

LA PRÉSENTE REQUÊTE a été entendue aujourd'hui sans jury à/au [*lieu*], en présence des avocats des parties.

APRÈS AVOIR LU l'avis de requête et la preuve déposés par les parties, et après avoir entendu les plaidoiries des avocats des parties,

1. LE TRIBUNAL ORDONNE ET JUGE que les covenants restrictifs prévus dans le document constatant la cession, de [*nom*] à [*nom*], du lot [*numéro*], plan [*numéro*], dans le canton de ..., et enregistré sous le numéro [*numéro*] au bureau d'enregistrement des actes de la division d'enregistrement des actes de ..., lesquels covenants sont ainsi libellés :

[*covenants*]

sont éteints.

2. LE TRIBUNAL ORDONNE à l'intimé de payer à la requérante les dépens de la présente requête dès leur liquidation.

greffier local,

Cour de l'Ontario (Division générale)